



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2013**

**DATE DE CONVOCATION**

13 décembre 2013

**DELIBERATION N°63/2013/M-T  
Portant Décision Modificative N°3**

**L'AN DEUX MILLE TREIZE LE VINGT DECEMBRE Á DIX SEPT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL** dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire.**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 10  
ABSENTS : 05  
QUORUM : 08  
PROCURATION : 00

**ETAIENT PRESENTS :**

Madame **Rosaline CAMILLE** 2<sup>ème</sup> adjointe  
Monsieur **Patrick LABEAU** 3<sup>ème</sup> adjoint  
Madame **Marcelline POPO** 4<sup>ème</sup> adjointe  
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale  
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère  
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère  
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller  
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller  
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller

**ABSENTS EXCUSES :**

Madame **Pauline TARCY** Conseillère  
Madame **Liliane CHAVERIMOUTOU** Conseillère

**ABSENTS:**

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1<sup>er</sup> Adjoint  
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère  
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application de l'article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Patrick LABEAU**, 3<sup>ème</sup> adjoint, a été nommé à ces fonctions qu'il a acceptées.



.../...

**Délibération n°63/2013/MT**  
**Portant décision Modificative N°3**

**Objet : Décision modificative n° 3.**

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Approchant de la fin de l'exercice 2013, il est nécessaire de compléter ou de modifier certains crédits prévus au budget primitif 2013 et à la décision modificative n° 2 (D.M) de 2013.

Les principales inscriptions budgétaires de cette D.M n° 3 sont les suivantes :

**Pour les dépenses de fonctionnement :**

- L'inscription des derniers ajustements du chapitre 011 – charges à caractère général (24 286 €) ;
- L'inscription des subventions aux associations et organismes de droit privé (20 614,00 €) ;
- L'inscription des derniers ajustements du chapitre 012 (38 000,00 €), notamment pour les cotisations URSSAF (23 000,00 €) et autres caisses de retraite (15 000,00 €) ;
- L'inscription au compte 023 – virement à la section d'investissement (51 000,00 €) pour financer la part communale des travaux divers de Tonnégrande et autres travaux du territoire communal (cimetière, annexe mairie, etc. 28 310,22 €), travaux d'électricité du stade municipal (6 000 €), mise en place de ralentisseurs dans les deux bourgs (25 000 €) qui seront financés par les amendes de police et de gendarmerie.

**Pour les recettes de fonctionnement :**

- L'inscription des ventes de terrains (66 260 €) ;
- Le remboursement de la CDC pour 67 640 €.



**Pour les dépenses d'investissement :**

- L'inscription des frais d'études de la zone logistique du Galion (50 080 €) ;
- L'inscription des travaux divers de Tonnégrande et de l'ensemble du territoire communal ;
- L'inscription des travaux relatifs au bassin nautique de la base avancée (1 400 000,00 €) ;
- Mise en place de ralentisseurs dans les deux bourgs (25 000 €)
- L'inscription du déficit d'investissement reporté de la Régie Transport 2008 (836,89 €).

**Pour les recettes d'investissement :**

- L'inscription de la subvention du Conseil Général dans le cadre de la redistribution des amendes de police et de gendarmerie (20 000 €) ;
- 
- L'inscription des recettes relatives au bassin nautique de la base avancée (dont 420 000 € du CNDS, 500 000 € au titre du Ministère de l'Outre Mer et 200 000 € du CNES).
- L'inscription de la subvention (émanant de la Région ou de l'Europe par le biais du FEDER) (40 064 €)
  
- Et enfin, l'inscription du virement de la section de fonctionnement pour le financement de la part communale des opérations d'investissement (51 000,00 €).

La section de fonctionnement se présente en équilibre aussi bien en dépenses qu'en recettes pour un total de 133 900,00 €, conformément au tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM n° 3
6256	Missions	4 000,00 €
6247	Transports collectifs	7 000,00 €
6226	Honoraires	12 000,00 €
6262	Frais de communications	1 286,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	23 000,00 €
6453	Cotisations patronales / caisses de retraites (etc.)	15 000,00 €
6574	Subventions aux associations et autres organismes de droit privé	20 614,00 €
023	Virement à la section d'investissement (pour part communale dépenses d'investissement)	51 000,00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>133 900,00 €</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM n° 3
775	Produits de cessions d'immobilisations (ventes de terrains)	66 260,00 €
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance (CDC pour prestations familiales)	67 640,00 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>133 900,00 €</b>

La section d'investissement se présente en équilibre aussi bien en dépenses qu'en recettes pour un total de 1 510 227,11 €, conformément au tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM n° 3
2031	Frais d'études-zone logistique du Galion	50 080,00 €
2313	Travaux divers Tonnégrande et (cimetière, Annexe mairie, etc.) et autres travaux du territoire communal.	28 310,22 €
2315-200805	Travaux de réhabilitation du stade de football	6 000,00 €
2315	Mise en place de ralentisseurs et coussins berlinois pour les bourgs de Montsinéry et Tonnégrande.	25 000,00 €
2313-201308	Constructions (réalisation du bassin nautique de la base avancée)	1 400 000,00 €
001	Déficit d'investissement reporté Régie transport 2008	836,89 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 510 227,11 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM n° 3
001	Déficit d'investissement reporté Régie transport 2008	- 836,89 €
1323	Subvention Département - Mise en place de ralentisseurs et coussins berlinois pour les bourgs de Montsinéry et Tonnégrande.	20 000,00 €
1321-231308	Subvention CNDS – (réalisation du bassin nautique de la base avancée)	420 000,00 €
1328-201308	Subvention CNDS – (réalisation du bassin nautique de la base avancée) dont 500 000 € (Ministère OM) dont 200 000 € (CNES)	700 000,00 €
1328-201308	(réalisation du bassin nautique de la base avancée)	280 000,00 €
1327	Budget communautaire et fonds structurels (notamment FEDER) - Frais d'études-zone logistique du Galion	40 064,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	51 000,00 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>1 510 227,11 €</b>

La présente décision modificative n° 3 se présente en équilibre tant en dépenses qu'en recettes, dans les deux sections.

Les décisions à prendre sont les suivantes :

- Approuver la présente décision modificative n° 3.
- Autoriser le Maire à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121.23 et R.2121-9,

Vu le rapport de Monsieur le Maire portant Décision Modificative N°3

Après avoir entendu ses explications et délibéré ;

### DECIDE :

**Article 1** : Approuver la présente décision modificative n° 3 présenté en équilibre tant en dépenses qu'en recettes, dans les deux sections, selon le tableau ci-dessous:

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM n° 3
6256	Missions	4 000,00 €
6247	Transports collectifs	7 000,00 €
6226	Honoraires	12 000,00 €
6262	Frais de communications	1 286,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	23 000,00 €
6453	Cotisations patronales / caisses de retraites (etc.)	15 000,00 €

6574	Subventions aux associations et autres organismes de droit privé	20 614,00 €
023	Virement à la section d'investissement (pour part communale dépenses d'investissement)	51 000,00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>133 900,00 €</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM n° 3
775	Produits de cessions d'immobilisations (ventes de terrains)	66 260,00 €
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance (CDC pour prestations familiales)	67 640,00 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>133 900,00 €</b>

La section d'investissement se présente en équilibre aussi bien en dépenses qu'en recettes pour un total de 1 510 227,11 €, conformément au tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM n° 3
2031	Frais d'études-zone logistique du Galion	50 080,00 €
2313	Travaux divers Tonnégrande et (cimetière, Annexe mairie, etc.) et autres travaux du territoire communal.	28 310,22 €
2315-200805	Travaux de réhabilitation du stade de football	6 000,00 €
2315	Mise en place de ralentisseurs et coussins berlinois pour les bourgs de Montsinéry et Tonnégrande.	25 000,00 €
2313-201308	Constructions (réalisation du bassin nautique de la base avancée)	1 400 000,00 €
001	Déficit d'investissement reporté Régie transport 2008	836,89 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 510 227,11 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM n° 3
001	Déficit d'investissement reporté Régie transport 2008	- 836,89 €
1323	Subvention Département - Mise en place de ralentisseurs et coussins berlinois pour les bourgs de Montsinéry et Tonnégrande.	20 000,00 €
1321-231308	Subvention CNDS – (réalisation du bassin nautique de la base avancée)	420 000,00 €
1328-201308	Subvention CNDS – (réalisation du bassin nautique de la base avancée) dont 500 000 € (Ministère OM) dont 200 000 € (CNES)	700 000,00 €
1328-201308	(réalisation du bassin nautique de la base avancée)	280 000,00 €
1327	Budget communautaire et fonds structurels (notamment FEDER) - Frais d'études-zone logistique du Galion	40 064,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	51 000,00 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>1 510 227,11 €</b>

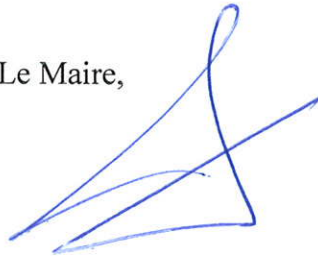
La présente décision modificative n° 3 se présente en équilibre tant en dépenses qu'en recettes, dans les deux sections.

**Article 2** : AUTORISE le Maire à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

**ADOPTÉE PAR DIX (10) VOIX CONTRE ZÉRO (0).**

Pour certification exécutoire,  
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 20 décembre 2013

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Patrick LECANTE**

Publication le :

